



Mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS)

Contexte/ Identifications des besoins	Mise en œuvre sur demande de l'Etat des PPMS.
Objectifs	Initiation à la mise en oeuvre des PPMS.
Modalités	Regroupement dans un établissement sur Nouméa ou Grand Nouméa.
Public	Personnels de direction.
Nombre de participants	20.
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> *Personnels de la Gendarmerie Nationale prévus dans la convention de partenariat. *Pompiers. *1 représentant Police si établissement sur Nouméa. *1 personnel de santé des services d'urgence SAMU et/ou de la Sécurité Civile.
Date et durée	2/3 jours en période de vacances scolaires inter-périodes.
Lieu	Nouméa ou Grand Nouméa.
Observations	Formation pratique alternant : présentation en salle et pratique sur site par des exercices réalistes répondant aux nécessités des PPMS ainsi qu'en réponse aux divers questionnements formulés par les participants afin d'adaptations des PPMS aux réalités particulières de leur établissement.
Référents & contacts	<p>M. Manoël VAN AERSCHODT</p> <p>☎ 23 24 06</p> <p>✉ manoel.vanaerschodt@ddec.nc</p>